Commune de Collonges



Avis à la population

<u>Municipalité</u>

L'administration communale vous présente les comptes de l'exercice 2020. Elle vous invite à **l'assemblée primaire** du :

Mardi 15 juin 2021 à 20h00 - Salle Prafleuri

Ordre du jour :

- 1. Message de bienvenue.
- 2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée primaire du 23 février 2021.
- 3. Présentation des comptes 2020 de la Municipalité.
- 4. Rapport de l'organe de contrôle et approbation des comptes 2020.
- 5. Renouvellement de l'organe de contrôle.
- 6. Divers.

Les comptes 2020, envoyés par tout-ménage, sont à disposition au bureau communal, pour consultation.

COVID-19: la Municipalité suit de près l'évolution de la pandémie et met en place les mesures appropriées. Ainsi, des stations d'hygiène seront disponibles et les distanciations sociales seront assurées, dans la salle de sport. Il est recommandé aux personnes vulnérables de prendre les mesures nécessaires pour se protéger au mieux. Enfin, toute personne atteinte de COVID-19 ou en contact avec une personne malade devrait rester à la maison.